

de sable et de vase durs le permettent. Moyenne du flux et du reflux de la marée, 2 à 3 pieds. Quinze acres de bancs sont déjà plantés, et on est à en établir un autre de quatre acres. Durant la saison de pêche, une trentaine d'hommes et autant de petits bateaux y sont employés. Autrefois les œufs étaient expédiés en Angleterre, mais cette industrie n'a pas eu de succès. On a essayé de fouiller les bancs avec une drague, comme la chose se pratique sur les côtes d'Angleterre et de France; mais pour des causes toutes locales, l'essai n'a pas réussi, et aujourd'hui on prend les huîtres avec des "pincettes."

Un homme peut, dans une journée, en prendre deux ou trois barils, suivant les circonstances. Les bateaux déposent leurs chargements à une maison de réception, où les huîtres sont soigneusement triées à la main et séparées en deux qualités propres à la vente—n^o un et n^o deux—les n^{os} un étant les huîtres exceptionnellement grosses. Le reste, qui se compose de corps morts et de petites huîtres vivantes, est déposé séparément sur les nouveaux bancs en une couche d'environ six pouces d'épaisseur, sur laquelle les couvées se développent rapidement et deviennent en quatre ans de bonnes huîtres propres à la vente. Les n^{os} un sont expédiés principalement à Montréal et de là parviennent dans la capitale. Les n^{os} deux sont vendus ailleurs. On n'en met pas en conserve. Inutile de dire ici la quantité qui en est exportée tous les ans. La méthode française des *plats* n'est pas suivie dans cet établissement, et elle serait de trop quand les autres moyens font l'affaire; mais nul doute qu'elle réussirait si on l'essayait. On a dernièrement trouvé un morceau de fil télégraphique complètement incrusté dans de bonnes huîtres de grosseur uniforme, ce qui fait croire que c'est là la méthode par laquelle le jeune molusque est recueilli sur des tessons garnis de fil métallique. Maintenant qu'une poterie est établie à Georgetown, quelques milliers de *plats* de terre cuite ne coûteraient qu'une bagatelle, et le résultat serait intéressant au double point de vue de la science et de la pratique. Je dois dire que les sauvages sont des voisins paisibles, et que les moins indolents sont employés à la pêche.

Les exportations de l'année n'étaient pas encore terminées lorsque ce rapport fut écrit.

Dans les endroits où il a été possible aux gardiens d'exercer une stricte surveillance durant les deux dernières saisons et où les bancs n'ont pas été dérangés par les pêcheurs de détritus de moules, un nombre considérable de jeunes huîtres se sont établies.

SAUMON.

Nous avons eu cette année 9,000 lbs de saumon, contre 6,805 l'année dernière,—différence qui résulte probablement du fait que les statistiques ont été recueillies avec plus de soin. On ne peut dire qu'il existe une pêche à saumon régulière, fluviale ou maritime, dans cette province. Tous les ans un M. O'Connor essaie l'exploitation de cette pêche sur une petite échelle aux caps Kildare, comté de Prince, mais ses travaux n'ont rapporté cette année que 350 livres. Quelques saumons ont été pris accidentellement par la trappe de Meyrick, à Tignish, même comté. Sur la rive nord, de Naufrage à Tracadie, principalement à Saint-Pierre, sont les seuls endroits où l'on essaie de faire une pêche régulière. Actuellement la pêche s'y fait au moyen de rets à mailles, par des pêcheurs d'occasion qui habitent les rives. Ces personnes ont été averties qu'il pourrait se faire qu'elles pourraient être forcées l'année prochaine de payer une taxe sur le poisson pris, si elles n'ont pas de permis; mais si cette taxe était imposée, il serait difficile de vérifier le rendement de la pêche tant que les services des gardiens ne seront pas distribués ainsi que je le propose dans une autre partie de ce rapport.

Comme le saumon provenant de l'établissement de pisciculture de la rivière Dunk devra revenir avant longtemps sur nos côtes, il est à désirer qu'on organise cette pêcherie dès maintenant, quelque peu importante qu'elle soit, en vue de l'avenir. Relativement à la pêche du homard, je vous ai signalé l'urgente nécessité d'établir un système de permis pour cette industrie; j'en dis autant pour les stations de pêche à saumon. Le principe une fois établi et la pratique étendue à cette province, le reste n'est plus qu'une affaire de détail, et le système peut être établi soit en donnant la